

SOCIOTEXTE

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

SOCIOTEXTE

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

NUMERO n°12

Décembre 2022

ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie KONANDRI, Professeur titulaire** de Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur titulaire** de littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné KLOHINWELE, Maître de Conférences**, études africaines anglophones à l'Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Comité scientifique

Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
Prof. AKINDES Francis (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)
Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)
Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)
Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
Prof. DIANDUE Bi-Kacou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
Prof. FONKOUA Romuald (Université de Paris IV, Sorbonne nouvelle, France)
Prof. HALEN Pierre (Université de Metz, France)
Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)
Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)
Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)
Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada)

Membres de la rédaction

Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)
Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)
Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)
Dr/MC. SYLLA Abdoulaye (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
Dr /MC YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)
Dr. Angoran Anasthasie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, portugais)
Dr Atta Nicaise Kobenan, (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
Dr/MC Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)
Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)
M. Dobra Aimé (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes)

SOMMAIRE

Color-line : Imaginaires communautaires et construction sociale de l'appartenance « raciale ». Une lecture de the autobiography of an ex-colored man et black boy

A. Mia Elise ADJOUANI, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 4-15

Les hétérogénéités discursives et leurs enjeux dans l'Espionne des ancêtres de Wêrêwêrê Liking

Hamamata CAMARA, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire 16-25

Les créations musicales africaines dans la lutte contre le Covid-19 : propagande ou sensibilisation ?

Bassirima KONE, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire 26-41

Analyse syntaxico-sémantique du syntagme nominal « transport prive du personnel » estampe sur des véhicules de transport à Abidjan

Séraphin Konan KOUAKOU, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire. 42-49

Enjeux idéologiques du documentaire en Afrique francophone : de l'enracinement des schèmes du documentaire colonial

Assié Jean-Baptiste BONI et Tiénourougo Abiba SEDYON, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 50-55

Écriture de la réification et de la banalisation du corps féminin dans Plateforme de Michel Houellebecq

Adjé Justin AKA et Nakpohapédja Hervé COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 56-68

Proverbe et défis de la pérennisation

Mafiani N'da KOUADIO et Geneviève Douho SAHI, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 69-78

Essai de philosophie scientifique : de l'application de la méthode expérimentale au pacifisme juridique kantien et ses limites

Amidou KONÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire. 79-91

Le rendement littéraire de deux figures d'analogie, la comparaison et la métaphore, dans la carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi

N'Guessan KADJO, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire 92-101

*Les incipits de La Vie et demie de Sony Labou Tansi et Le Cercle des tropiques d'Alioum Fantouré
comme signalements d'une société apocalyptique*

Koffi Mathurin KONAN, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire. 102- 122

La transgression du code linguistique dans les œuvres de Jean-Marie ADIAFFI

**Sopie Marie Chantal Félicia DOFFOU, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte
d'Ivoire. 123-137**

*Le Bossonisme, une voie initiatique et transculturelle dans les naufrages de l'intelligence de Jean
Marie-Adiaffi*

**Jean-Jacques Agbe KOUDOU, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
138-152**

From society dehumanization to identity loss: study case of festus iyayi's violence

Fortuné Konan KOFFI, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire. 153-163

L'art traditionnel africain : Au-delà de l'esthétique et du ludique

Soualo Bamba, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire. 163-177

Une réévaluation esthétique du handicap à partir de romans francophones africains

**Clotaire Nengou SAAH et Anih Bethrand UCHENNA, Obafemi Awolowo University, Ile-Ife,
Nigeria. 178-194**

Littérature et développement : déconstruire l'ailleurs pour écrire l'émergence de l'Afrique

Jean-Jacques Koffi KASSI 195-204

*L'enfance de Jean-Paul Sartre dans l'émergence de sa philosophie : le rapport de l'existence et de
l'essence revisité*

Tagro Lago II Simplicie 205-213

L'ENFANCE DE JEAN-PAUL SARTRE DANS L'ÉMERGENCE DE SA PHILOSOPHIE : LE RAPPORT DE L'EXISTENCE ET DE L'ESSENCE REVISITÉ

Tagro Lago II Simplicie

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

papaceleste@yahoo.fr

Résumé :

La philosophie de Jean-Paul Sartre se résume, le plus souvent, par l'expression : « l'existence précède l'essence ». Cette assertion met l'accent sur la primauté ou la prééminence de l'existence sur l'essence. En effet, pour l'existentialiste athée, c'est l'homme qui choisit librement son existence et ne se définit qu'après coup. C'est pourquoi, dit-il, l'homme est liberté de choix. Pourtant, à observer attentivement la vie de Sartre et à lire certains même de ses propos, il semble qu'un certain nombre d'éléments ou d'événements aient eu un impact sur l'orientation de sa vie. Le cas de son enfance est en cela symptomatique qui a exercé une influence sur son existence. On pourrait, en ce sens, dire que sa vie a eu une incidence sur sa philosophie au point où le rapport de l'existence à l'essence tel qu'établi dans son œuvre doit être revisité.

Mots-clés : Essence, Existence, Liberté, Déterminisme, Enfance.

Abstract :

Sartre's philosophy can most often be summed up by the expression "existence precedes essence". This expression emphasizes the preeminence of existence over essence. Indeed, for the atheistic existentialist, it is man who chooses freely and only defines himself afterwards. This is why, he says, man is freedom of choice. However, to observe carefully the life of Sartre and to read some of his statements, it seems that a certain number of elements had impact on the orientation of his life. The case of his childhood is in this symptomatic that exercised a kind of determinism on his existence. Also, the relation of anteriority of existence over essence must be revisited.

Keywords: Essence, Existence, Freedom, Determinism, Childhood.

INTRODUCTION

Ce que l'on retient habituellement de la philosophie sartrienne et qui est communément admis comme résumé de ladite philosophie, c'est l'idée selon laquelle l'homme n'a pas d'essence *a priori* et que c'est à travers sa vie qu'il se donne une nature, celle qu'il aura librement choisie. C'est dans ce sens que J.-P. Sartre (1970, p 21) affirme que l'homme « est un être chez qui l'existence précède l'essence, un être qui existe avant de pouvoir être défini par aucun concept ». Or la vie de Sartre telle qu'il nous relate dans son œuvre autobiographique

les mots nous invite à nuancer cette affirmation dans la mesure où son environnement familial et son éducation ont fortement déterminante dans son existence et dans le choix de sa carrière d'écrivain. Sans prétendre remettre en cause sa philosophie qui promeut l'optimisme et l'engagement du sujet, nous tenterons toutefois de nous interroger sur le caractère absolue de cette liberté : Peut-on soutenir comme J.P.-Sartre (1970, p.22), que « l'homme est non seulement tel qu'il se conçoit, mais tel qu'il se veut » ? Cependant, quand il reconnaît, lui-même, que « l'existence est l'enfance mise à toutes les sauces », ne remet-il pas en cause l'idée d'une liberté absolue qu'il prône ? Si l'enfance, voire l'éducation, pèse constamment sur toute l'existence, peut-on encore soutenir qu'aucune circonstance extérieure n'influence notre vie ?

Nous répondrons à ces questions en rappelant, dans un premier temps, la définition sartrienne de l'homme comme liberté ; ensuite, nous montrerons la manifestation de cette liberté ; enfin, nous indiquerons les limites de la thèse sartrienne d'une liberté absolue.

1. SARTRE ET LA DEFINITION DE L'HOMME COMME LIBERTE

La philosophie de Jean-Paul est fondamentalement une philosophie de la liberté ainsi que le dit C. Jacques (2019, p. 64) : « La philosophie de Sartre est une philosophie de la liberté. Qu'il s'agisse de l'origine de la négation, de la finitude, de la temporalité, des relations concrètes avec autrui, de la corporéité, de l'être-en-situation, la question de la liberté est toujours déterminante. » Cette question de la liberté qui occupe le centre de la pensée du philosophe français est essentielle au point où il définit l'homme comme liberté. Dire que l'homme est liberté et qu'il est libre n'est pas exactement la même chose. Dans la seconde phrase, la liberté est un attribut alors qu'elle est essence dans la première proposition. Sartre retient la première formulation parce qu'elle décrit, le mieux, la nature libre de l'homme. En effet, pour l'existentialiste athée français, aucun argument ne peut mettre à mal la nature libre de l'homme au point où ce dernier doit pouvoir, en toutes circonstances, dominer toutes les situations qui se présentent à lui. À ses yeux, rien ne peut empêcher un homme d'exprimer sa liberté. Mais comment comprendre ce caractère un peu hyperbolique ou exagéré de la liberté ?

Si l'homme est de part en part libre, c'est que la liberté est d'abord ontologique, s'inscrit dans la nature néantisante de la conscience et s'impose donc à l'homme comme ce qui doit se manifester dans l'existence comme *ek-sistense*. La liberté humaine obéit donc à la nature profonde de l'homme caractérisé par la conscience. Telle que la conçoit Sartre, la conscience est absolument souveraine, solidaire et contemporaine de ses actes. Afin d'éviter le labyrinthe freudien d'une conscience non souveraine mais aux ordres d'un inconscient psychique, il salue le progrès réalisé par la pensée moderne qui a supprimé toutes sortes de dichotomisation du réel en le réduisant au phénomène, c'est-à-dire à sa manifestation. En effet, pour J.-P. Sartre (1943, p. 11), « la pensée moderne a réalisé un progrès considérable en réduisant l'existant à la série des apparitions qui le manifestent. On visait par là à supprimer un certain nombre de dualismes qui embarrassaient la philosophie et les remplacer par le monisme du phénomène. »

Sartre rend dans ce sens hommage à Husserl en saluant en particulier sa découverte de l'intentionnalité de la conscience. Il voit dans un tel concept la promesse de sortir du débat stérile qui oppose en philosophie les réalistes aux idéalistes, prisonniers d'un même préjugé en dépit de leur opposition apparente. C'est qu'en effet, pour les premiers comme pour les seconds, la connaissance est affaire de digestion ou d'assimilation : peu importe qu'il s'agisse d'impressions ou de concepts, connaître consiste, encore et toujours, à dissoudre la transcendance du monde dans l'immanence de la conscience. Mouvement centripète auquel

Sartre oppose un mouvement centrifuge à partir du moment où « connaître, c'est s'éclater vers ; c'est dehors, sur l'être, qu'il y a un monde qui se découvre à moi ». (J.-P. Sartre, 1943, p.259). Ce mouvement est celui de l'intentionnalité par quoi nous visons tel objet à titre de signe ou de noème ; quant à l'objet lui-même, il serait bien plus absurde de dire qu'il entre dans notre conscience, car il n'est pas plus une idée que nous ne sommes une chose. C'est en tant que chose que nous le visons et sa transcendance reste, à ce titre, indépassable.

Sartre va plus loin que le philosophe allemand en radicalisant sa position. Pour lui, si la conscience est bien ce mouvement que décrit la phénoménologie, alors il faut renoncer à l'idée d'un Ego ou d'une intériorité qui serait comme le pôle de ses actes, idées auxquelles Husserl demeure encore attaché :

Du même coup, la conscience s'est purifiée, elle est claire comme un grand vent, il n'y a plus rien en elle, sauf un mouvement pour se fuir, un glissement hors de soi ; si par impossible, vous entriez dans une conscience, vous seriez saisi par un tourbillon et rejeté au-dehors, près de l'arbre, en pleine poussière, car la conscience n'a pas de « dedans » ; elle n'est rien que le dehors d'elle-même et c'est cette fuite absolue, ce refus d'être substance qui la constituent comme une conscience (Situations philosophiques, 1990, p. 10).

Il faut comprendre par là qu'il n'y a pas, dans la structure de la conscience, deux stades ou *topos* distincts et séparés. L'homme, tel que le conçoit l'existentialisme sartrien, est doté d'une conscience qui dans son être, du moins dans son néant d'être le prédispose à une existence libre. La conscience est pour Sartre le fondement de la liberté qui participe de sa nature. En effet, comme la conscience qui est sans cesse néantisante et ouverture sur ce qu'elle n'est pas, l'homme ne peut se contenter d'être et de rester constamment ce qu'il est. Il est à l'image de la conscience à laquelle il s'identifie et dont il partage le dynamisme. En cela, il s'inscrit dans la perspective de E. Husserl (2001, p. 26) qui refuse l'orientation du cogito cartésien : « Nous allons donc diriger la lumière de l'évidence transcendantale non plus sur *l'ego cogito*, - ce terme pris au sens cartésien le plus large- mais sur les cogitations multiples, c'est-à-dire sur le courant de la conscience qui forme la vie de ce moi ». Ainsi, à un cogito autarcique et jugé inopérant, la phénoménologie de Husserl définit un cogito tourné vers l'extérieur et hanté par la liberté de construire son propre monde. C'est sur cette idée d'une conscience entreprenante qu'insiste D. Christoff (1966, p. 37) en ces termes : « Il ne s'agit plus de découvrir une « réalité » première, un sujet substantiel : ce qui se découvre, c'est la conscience même dans son mouvement, avec ses objets et son monde. » C'est cette vie de la conscience en tant qu'elle est tournée vers l'extérieur que l'existentialisme athée doit à la phénoménologie et à son vulgarisateur, à savoir Husserl.

Exploitant la pensée de Husserl, Sartre substitue au concept d'intentionnalité utilisé par ce dernier, celui de néantisation caractéristique de la vie de la conscience. Comme Husserl, J.-P. Sartre (1970, p. 23) affirme que « l'homme est d'abord ce qui se jette vers un avenir, et ce qui est conscient de se projeter dans l'avenir... au lieu d'être une mousse, une pourriture ou un chou-fleur. » Dans cette définition de l'homme, on retient ce qu'est l'homme et ce qu'il n'est pas aux yeux du philosophe français. Dans un premier temps, il dit que l'homme est résolument tourné vers le futur, scrutant sans cesse l'horizon pour y déployer son existence ou réaliser son destin. Aussi, incombe-t-il à l'homme de faire sa vie, en toute responsabilité, c'est-à-dire sans aucune influence extérieure. Il insiste donc sur le dynamisme qui caractérise la vie humaine et l'oppose, dans le second aspect de sa définition, à l'inertie de la pourriture ou du chou-fleur.

Bien comprise, la philosophie sartrienne met un point d'honneur à faire comprendre, s'il en était encore besoin, la nature foncièrement libre de l'homme. L'existentialisme de l'auteur

de *l'être et le néant*, est centré sur l'idée d'une vie en tant qu'elle crée sa propre dynamique toujours renouvelée et mise à rude épreuve par l'hostilité et l'étrangeté de la vie. En réalité, la liberté sartrienne trouve son fondement dans le dynamisme de la vie de la conscience. En effet, selon l'approche du philosophe français, la conscience correspond exactement à la puissance de choix dont l'être vivant dispose ; elle est coextensive à la frange d'action possible qui entoure l'action réelle : la conscience est synonyme d'invention et de liberté.

2. DE L'ONTOLOGIE A LA PHENOMENOLOGIE DE LA LIBERTE

Le projet sartrien de définir l'homme comme liberté n'est pas une fin en soi. Elle est une propédeutique à une philosophie de la liberté incarnée dans le quotidien des hommes et qui impacte leur existence. En effet, J.P.-Sartre (1985, p.19) estime qu'« une philosophie se constitue pour donner son expression au mouvement général de la société ; et, tant qu'elle vit, c'est elle qui sert de milieu culturel aux contemporains ». Ainsi définie, on pourrait dire qu'une philosophie de la liberté, telle que l'envisage Sartre, ne peut être efficiente que lorsqu'elle participe et contribue à l'émergence d'une société libre. Aussi, ne suffit-il pas de dire que l'homme est ontologiquement libre, encore faut-il que cette liberté soit vécue et exprimée ou exprimable en société. Plus qu'un attribut, la liberté doit être une aventure. C'est pourquoi J.-P. Sartre (1985, p. 165) écrit que « tout effort d'abstraction et d'universalisation n'aboutirait qu'à proposer des schèmes constamment valables pour cette aventure ». En d'autres termes, la pensée théorique doit régulièrement se soumettre à l'épreuve de la réalité sociale dont l'inflexion est son enjeu majeur. Comme toute aventure, il y a un risque puisque l'ordre social n'est pas toujours un terrain favorable ; il est même souvent très hostile et exige dextérité et résilience. Le combat de la liberté et pour la liberté a été mené par le philosophe français.

En effet, son engagement dans les différentes luttes sociales de son époque est symptomatique de son désir ardent de lier l'acte à la parole et de mettre en pratique sa théorie de la liberté. Il l'a d'abord mené, en tant qu'écrivain et intellectuel, en mettant en relief certaines dérives sociales. En effet, pour J.-P. Sartre (1945, p. 136)

L'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on. Mais le procès de Calas, était-ce l'affaire de Voltaire ? La condamnation de Dreyfus, était-ce l'affaire de Zola ? L'administration du Congo, était-ce l'affaire de Gide ? Chacun de ces auteurs, en une circonstance particulière de sa vie, a mesuré sa responsabilité d'écrivain.

Cette pensée vise à montrer le rôle d'agent de liberté que doit jouer l'écrivain ou l'intellectuel dans la société et en toutes circonstances. L'Occupation n'est pas à ses yeux un argument contre la liberté. Bien au contraire, elle montre à quel point cette dernière est importante. Quand J.-P. Sartre (2012, p 10) dit que « jamais nous n'avons été plus libres que sous l'occupation », il souligne, en creux, l'irréductibilité de la liberté qui doit survivre à toutes les épreuves. Cette phrase apparemment oxymorique reflète en réalité la conception sartrienne de la liberté qui doit pouvoir résister à toutes les hostilités, voire monstruosité. En effet, même dans l'horreur de l'Occupation assimilable à une « République du silence », la liberté existait et poussait chacun à adopter telle ou telle position. Aussi, aucune situation ne doit-elle pousser à la résignation et à l'abandon du combat de la liberté du reste est un combat d'affirmation de soi. Cette lutte pour la liberté, Sartre l'a aussi menée au-delà de l'écriture, en descendant dans la rue pour prendre part à des manifestations populaires.

Cette lutte s'inscrit dans la logique de sa pensée qui vise à faire de l'intellectuel un citoyen luttant pour la liberté et l'émancipation des peuples. En effet, pour J.-P. Sartre (2005, p. 56), « si un intellectuel choisit le peuple, il doit savoir que le temps des signatures de manifestes, des articles publiés par les journaux est terminé. Il n'y a pas tant à parler qu'à essayer, par les moyens qui sont à sa disposition, de donner la parole au peuple. » Par ces propos, Sartre met l'accent sur les actes concrets que doit poser tout intellectuel pour l'avènement de la liberté. Aussi, soutient-il, en Tunisie, la cause du Néo-Destour, au Maroc, celle de l'Istiqlal, au congrès duquel il participa en 1948. À l'automne 1955, il apporte son appui au Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre d'Algérie. Mettant en relief l'engagement de l'existentialiste français, S. de Beauvoir (1963, p. 25) disait que « Le Néo Destour, l'Istiqlal étaient des partis bourgeois, mais tout de même ils incarnaient la volonté d'indépendance de la Tunisie, du Maroc, et Sartre les soutient par tous les maigres moyens dont il disposait : des rencontres, des meetings, la revue. »

Il faut dire que Sartre était un véritable militant de la liberté tant théorique que pratique. Aussi n'a-t-il pas hésité à dénoncer le colonialisme français en Afrique, précisément la guerre d'Algérie qu'il qualifiait d'horreur et de déni de liberté. Il s'adressait ainsi aux français :

Il n'est pas bon, mes compatriotes, vous qui connaissez tous les crimes en notre nom, il n'est pas vraiment bon que vous n'en souffriez mot à personne, pas même à votre âme, par crainte d'avoir à vous juger. Au début, vous ignoriez, je veux le croire, ensuite vous avez douté, à présent, vous savez, mais vous vous taisez toujours. Huit ans de silence, ça dégrade... Il suffit que deux français se rencontrent pour qu'il y ait un cadavre entre eux. La France, autrefois, c'était un nom de pays ; prenons garde que ce ne soit, en 1961, le nom d'une névrose (J.-P. Sartre, 1990, p. 86).

En ces termes, il dénonçait le silence de ses compatriotes face à l'horreur de la guerre de la France contre ses colonies. Mais, en réalité, c'est surtout l'idée fondamentale de la définition de l'homme comme liberté qui constitue la trame de sa théorie. Pour le philosophe français, l'homme est liberté et aucun facteur intérieur ou extérieur ne peuvent l'infléchir. Toutefois, quelques facteurs indépendants de sa volonté ont dû donner une certaine orientation à sa vie remettant ainsi en cause l'absoluité de la liberté telle qu'il l'envisage. L'enfance du philosophe peut mentionnée comme un facteur déterminant dans l'orientation de sa vie.

3 L'ENFANCE DE SARTRE ET L'AVEU D'UNE LIBERTE LIMITEE

J.-P. Sartre (1943, p. 495), s'agissant de la réalité humaine, dit que « rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus, qu'elle puisse recevoir ou accepter. Elle est entièrement abandonnée, sans aucune aide d'aucune sorte, à l'insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail... Il (l'homme) est tout entier et toujours libre ou il n'est pas. »

Cette foi absolue en la liberté humaine n'est cependant pas irréprochable au regard de l'impact de l'enfance de l'auteur sur son histoire, sa vie et sa philosophie. En effet, relevant la place de l'enfance dans sa vie, J.-P. Sartre (1964, p. 58) écrit : « tout homme a un lieu naturel ; ni l'orgueil ni la valeur n'en fixe l'altitude : l'enfance décide. » En effet, l'enfance de l'existentialiste a eu un impact certain sur l'orientation générale de sa vie. Certes, l'homme se projette toujours vers un avenir mais celui-ci s'enracine forcément dans un passé et dans une histoire qui le sous-tendent. Ainsi, pour J.-P. Sartre (1943, p. 186) « le passé est une fatalité à rebours... Comme la Sirène dont le corps humain s'achève en queue de poisson, le pour-soi mondain s'achève derrière soi en chose dans le monde. » L'idée de chose renvoie à celle d'une réalité substantielle ou essence. La liberté humaine au sens de libre-arbitre prônée par Sartre

n'existe pas absolument puisqu'elle est dans un rapport de participation avec le passé sur lequel elle s'appuie et qui la conditionne. L'enfance comme passé a donc eu une incidence décisive sur l'existence de Sartre. G. Wormser, (2006, ANV, n° 139) le montre si bien en disant :

Sartre, c'est l'histoire d'une anamnèse ! C'est quelqu'un qui naît en 1905 et qui perd son père quand il a un an. Il raconta dans *les mots* comment l'absence de père conditionne une partie de son enfance, et, de fait, son devenir de jeune intellectuel. Jean-Paul Sartre a dix ans en 1905. Son père est mort depuis huit ans et les autres pères ont disparu : ils sont au front. C'est l'histoire d'une anamnèse, d'une génération qui découvre, une fois adulte, qu'elle n'a pas de père. C'est la première génération sans père. Cela conditionne énormément le devenir intellectuel de Sartre.

S'il y a conditionnement, on ne peut plus absolument dire que l'homme est liberté et qu'il est ce qu'il veut être ou décider d'être. L'enfance qui occupe une place importante dans l'émergence de la doctrine de Sartre pourrait être considérée, à juste titre, comme l'essence de cette dernière. Cette enfance, comme le reconnaît l'auteur lui-même est présente dans toutes les phases de l'existence humaine. Ainsi, J.-P. Sartre (1971, p. 56) dit qu'« une vie, c'est une enfance mise à toutes les sauces. » En d'autres mots, l'enfance est toujours présente dans la vie de l'auteur au point où elle en constitue le repère indépassable. Du coup, le philosophe lui-même reconnaît par cette omniprésence du passé dans la vie de l'homme que celle-ci n'est pas absolument indépendante de toute contrainte extérieure. Contre Sartre, on pourrait opposer la thèse d'une liberté ou d'un choix de vie conditionné par un passé qui peut lui échapper car on ne choisit pas son enfance. On comprend dès lors l'interrogation de C. Moeller (1957, p. 52) sur la véritable identité de Sartre :

Où est le Vrai Sartre ? Est-ce l'expérience existentielle de la nausée devant la surabondance aveugle, obscène de la nature ? Ou bien cette nausée n'est-elle qu'une conséquence ? Y a-t-il, à l'origine, une option, un choix en faveur d'un certain type d'expérience humaine au détriment des autres ? En d'autres mots, est-ce la nausée qui est le fait premier ou est-ce l'option d'un penseur profane qui l'oblige à ne voir de la vie qu'une partie, toujours la même ?

Pour Moeller, la doctrine de Sartre participe, d'une certaine façon, de la vie qu'il a menée durant son enfance. Celle-ci ne lui a pas donné l'occasion de s'ouvrir sur d'autres univers qui lui auraient permis d'avoir une vision beaucoup plus large et certainement plus objective. Malheureusement, il a vécu dans une famille désunie et hostile qui l'a orienté vers une existence non souhaitée. Tirailé entre deux fois discordantes, partagé entre son grand-père protestant et sa mère catholique, J. P-Sartre (1964, p. 81-82) pensait de moins en moins à Dieu : « Dans le fond, tout cela m'assommait : je fus conduit à l'incroyance non par le conflit des dogmes mais par l'indifférence de mes grands-parents. Pourtant, je croyais : en chemise, à genoux sur le lit, mains jointes, je faisais tous les jours ma prière mais je pensais au bon Dieu de moins en moins souvent. »

En somme, l'incrédulité de Sartre n'a pas été un choix délibéré de sa part. Ce sont les circonstances de la vie, en l'occurrence son enfance involontaire qui l'ont conduit à adopter ce qu'il faut appeler un comportement athée. On peut donc dire que, sans ces aléas de la vie, l'athée Sartre aurait, peut-être pu devenir un croyant Il l'avoue lui-même lorsqu'il évoque l'histoire d'une vocation manquée :

Je viens de raconter l'histoire d'une vocation manquée : j'avais besoin de Dieu on me le donna, je le reçus sans comprendre que le cherchais. Faute de prendre racine en mon cœur, il a végété en moi quelque temps, puis il est mort. Aujourd'hui quand on me parle de lui, je dis il y a cinquante ans, sans ce malentendu, sans cette méprise, sans l'accident qui nous sépara, il aurait pu avoir quelque chose entre nous (J.-P. Sartre, 1964, p. 83).

Face aux aveux de Sartre, on peut dire que son existence fut précédée par une certaine essence, ici l'enfance, qui l'influença profondément. Sans cette enfance qui s'est imposée à lui et qu'il n'a pas choisie, il aurait pu mener une autre existence. C'est l'importance de l'enfance que R. Klein (2016 (N° 181), pages 5à26) relève en ces termes :

Si l'enfance décide du « lieu naturel de l'homme », que reste-t-il du libre choix de l'homme adulte, qui devait, selon le philosophe, prendre l'ensemble de son passé en main et lui donner une direction qui sera le fruit de son libre choix ? Si dans l'ouvrage philosophique, l'enfance n'existait pas, puisqu'elle n'était qu'une dimension du passé, toujours à reprendre par la conscience néantisante, ici au contraire, elle décide, ce qui signifie concrètement que l'adulte est déjà déterminé par l'enfance, en proie à l'enfance.

Au regard de l'impact important de l'enfance sur sa vie future, nous pouvons dire que la définition sartrienne de l'homme comme liberté absolue peut être nuancée. En effet, dire que l'existence précède l'essence et que l'homme est ce qu'il veut être, c'est ignorer ou négliger toutes les circonstances de la vie, conscientes ou inconscientes qui peuvent avoir un impact sur elle.

En somme, si l'homme peut choisir tel ou tel type d'existence, l'éducation qu'il a eue l'y prédispose. Nonobstant la possibilité qu'il a de donner un sens à sa vie, son passé n'est pas sans importance. Mettant en lumière ce moment important qu'est l'enfance, J.-J. Rousseau (2021, p. 55) dit : « on se plaint de l'état de l'enfance ; on ne voit pas que la race humaine eût péri, si l'homme n'eût commencé par être enfant (...). Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation. » Cette phrase indique le renversement copernicien que Rousseau essaie d'introduire en pédagogie : l'enfance n'est pas un moment creux de l'existence humaine ; elle est le moment où tout se prépare et où tout se joue. C'est donc une étape essentielle à l'éducation, y compris quand il nous semble que l'enfant ne peut rien apprendre : en réalité, il apprend déjà et peut déjà prendre de mauvaises habitudes ou de bonnes habitudes. L'éducation est pour ainsi déterminante dans le devenir de l'enfant. Comme le fait encore remarquer J.-J. Rousseau (2021, p. 55), « on façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation. » Cette phrase exprime bien l'importance que Rousseau accorde à l'éducation qui conditionne notre existence. Elle peut bouleverser toute une vie comme le confesse J.-P. Sartre (1964, p. 81) lui-même lorsqu'il dit : « je fus conduit à l'incroyance non par le conflit des dogmes mais par l'indifférence de mes grands-parents. Pourtant, je croyais : en chemise, à genoux sur le lit, mains jointes, je faisais tous les jours ma prière mais je pensais au bon Dieu de moins en moins souvent ». On peut donc dire que l'athéisme de Sartre n'est pas un choix délibéré. Il le doit à un environnement familial défavorable caractérisé par l'indifférence des grands-parents. Ainsi que le dit M. Borghesi (2004, www.30giorni.it), « la place laissée vide par Dieu est alors occupée par la littérature, par l'art d'écrire. »

Sartre a donc été façonné par un environnement. Il ne peut, par conséquent, affirmer que l'homme est l'artisan de son destin. On est toujours fait de quelque chose ou par quelque chose. La littérature qu'il avait finalement choisie l'a été en désespoir de cause : il y a été poussé, on pourrait dire par défaut, par sa situation familiale. La voie de l'écriture comme moyen de réalisation de soi n'était donc pas fortuite. Il passa toute son enfance dans la bibliothèque familiale qui a forgé son talent d'écrivain prolifique. Il le dit, sans ambages, en ces termes : « On me laissa vagabonder dans la bibliothèque et je donnai l'assaut à la sagesse humaine. C'est ce qui m'a fait. » (J.-P. Sartre, 1964, p. 44). L'existentialiste athée reconnaît qu'il a été fait dans et par un environnement familial qui l'a presque contraint à la lecture et, plus tard, à l'écriture. Dès lors, le choix n'est plus absolu comme aime à le dire le philosophe français. Dans son cas,

il a été le fruit de circonstances extérieures à sa volonté. Il a subi le poids d'une enfance non désirée mais qui a déterminé son existence. Or J.-P. Sartre (1970, p. 80-81) semblait ignorer ce déterminisme lorsqu'il affirmait que «si nous avons défini la situation de l'homme comme un choix libre, sans excuses et sans secours, tout homme qui invente un déterminisme est un homme de mauvaise foi ». Cette assertion n'est plus totalement vraie quand on l'applique à sa situation où il avoue avoir été fait par une éducation qui l'a contraint à devenir ce qu'il est. Aussi, sa prise de position sur la liberté absolue du choix est-elle à reconsidérer comme doit également l'être le rapport d'antériorité de l'existence sur l'essence qu'il établit. Une certaine essence définie comme l'ensemble des conditions de vie d'un être peut le conduire à un type d'existence. Au lieu de dire que l'existence précède l'essence comme si l'on opérât une rupture entre ces deux moments comme chez Platon, il faut admettre comme le fait M. Heidegger (1964, p. 158) que « l'essence de l'homme se fonde sur son existence ». En d'autres termes, c'est l'existence de l'homme qui révèle son essence. La psychanalyse freudienne va plus loin et montre l'impact décisif du passé dans la détermination de la vie psychique.

En effet, révolutionnant la conception de la vie psychique, Freud y introduit le concept d'inconscient qui, selon lui, influence le comportement de l'homme. L'inconscient, c'est en quelque sorte tout notre passé qui n'est pas dépassé mais continue de peser sur notre vie actuelle. Du coup, l'homme n'est plus totalement libre comme le dit Sartre puisqu'il vit en fonction de ce qu'il a vécu dans son enfance. La découverte de l'inconscient nous aide à comprendre que pour cerner la personnalité de l'individu, il faut le psychanalyser, c'est-à-dire descendre dans sa plus tendre enfance pour découvrir les causes véritables de son comportement actuel, car il n'y a pas d'effet sans cause. Ainsi pour S. Freud (2001, p. 43), « le psychanalyste se distingue par sa foi dans le déterminisme de la vie psychique ». Ainsi, l'enfance de Sartre a joué un rôle prépondérant dans sa carrière d'écrivain mais aussi dans le choix de sa philosophie. Sa régularité dans la bibliothèque familiale durant son enfance et la perte précoce de son père ont été des facteurs déterminants de sa vie. Elles lui ont respectivement donné le goût de la lecture et de l'écriture mais aussi le sentiment d'abandon, de contingence et de liberté.

CONCLUSION

Une lecture attentive de la doctrine sartrienne nous permet de nuancer certains de ses propos sur la liberté. A première vue, on penserait, de sa part, à une conception absolue de la liberté humaine indépendante de toute circonstance et influence extérieures. Cependant, à lire de près ou en filigrane son œuvre, on se rend rapidement compte que celle-ci n'est pas en marge de la vie qu'il a menée et des circonstances qui l'ont accompagnée. Dans son œuvre autobiographique *Les mots* qui par moments prend l'allure d'une confession, l'auteur met en relief le rôle décisif joué par son enfance et l'austérité de l'éducation qui l'a accompagnée.

Il convient donc de revisiter la thèse soutenue par J.-P. Sartre (1970, p. 17), selon laquelle « l'existence précède l'essence », et dire plutôt que l'existence est motivée par les conditions d'existence familiale, voire sociale. Comme il l'écrivait, lui-même par la suite, « on n'en finit jamais avec la famille, c'est comme la petite vérole, ça vous prend quand on est gosse et ça vous marque pour la vie » (J.-P. Sartre, 1945, p. 138). Le choix existentiel de Sartre n'est pas absolument gratuit ou contingent car il porte les traces indélébiles de son passé, de son enfance. En somme, la relation de l'essence et de l'existence est dialectique. Au lieu de dire, comme Sartre, que l'existence précède l'essence, et que par conséquent l'homme existe avant d'être défini, il faut dire que, de même que la vie est comme l'enfance mise à toutes les sauces, de même l'essence est toujours en instance dans l'existence. Mieux, l'homme a toujours un

passé ou une essence sur laquelle se tisse son existence. Le passé n'est jamais absolument dépassé. C'est ce que J.-P. Sartre (1943, p. 60) lui-même reconnaît en disant que « l'essence de l'homme est en suspens dans sa liberté. » On peut, certes, opérer une rupture, mais celle-ci est fonction d'un passé qu'on dépasse ou qu'on condamne.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BORGHESI Massimo, 2004, « Sartre et la nativité de Jésus », *30gioni*, www.30giorni.it, consulté le 7 janvier 2022 à 3h 16mn.

COLETTE Jacques 2019, *L'existentialisme*, Paris, PUF.

CHISTOFF Daniel, 1966, *Husserl ou le retour aux choses*, Paris, Seghers.

FREUD (Sigmund), 2001, *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Paris, Payot.

HEIDEGGER Martin, 1964, *L'être et le temps*, Paris, Gallimard.

HUSSERL Edmund, 2001, *Méditations cartésiennes*, Paris, Vrin.

KLEIN Rony, 2016, « L'ultime victoire de l'enfance chez Sartre », *Littérature*, <https://doi.org/10.3917/litt.181.005>, consulté le 28 décembre 2021, à 10h 44mn.

MOELLER Charles, 1957, *Littérature du XXe siècle et christianisme*, Paris, Tournai.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2021, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Flammarion.

SARTRE Jean-Paul, 1943, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul, 1985, *Critique de la Raison dialectique*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul, 2012, *Situations II*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul, 1964, *Les mots*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul, 1971, *L'idiot de la famille*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul, 1945, *L'âge de raison*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul, 1970, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel.

WORMSER Gérard, 2006, « Sartre adversaire de la non-violence ? », *Alternatives non violentes*, n° 139.